



Andernos les Bains

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 19 DÉCEMBRE 2011 à dix-huit heures**

L'an deux mille onze, le 19 du mois de décembre, à dix-huit heures, les membres du conseil municipal de la commune d'Andernos les Bains, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, à l'hôtel de ville, 179 Bd de la République, sous la présidence de Monsieur Philippe PÉRUSAT, maire. Les membres du conseil municipal ont été convoqués par lettre en date du 6 décembre 2011.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. PÉRUSAT, Maire, M. CANCALON, Mme VENESI, M. EYMERI, Mme PRUNIER, M. CLAVÉ, Mme MASSON, M. LAULOM, M. MONTANÉ, adjoints au maire, M. CAZENEUVE, M. LAHAYE, conseillers délégués, M. BERTHELET, M. BACQUÉ-CAZENAVE, Mme BODIN, Mme HENIN, Mme GRELAUD, Mme LACAZE, M. VILLEPONTOUX, M. SOUMAT, Mme HEREYRE, M. CONFOULAN, Mme BERNIER, M. BACONNET, conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS OU REPRÉSENTÉS :

Mme WISNIEWSKI a donné procuration à M. BACQUÉ-CAZENAVE - Mme ARNAUD a donné procuration à M. CLAVÉ - Mme PALVADEAU a donné procuration à M. LAULOM - M. SIROU a donné procuration à M. CAZENEUVE - Mme DAQUIN - Mme OSCADE a donné procuration à M. CONFOULAN

ÉTAIT SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Monsieur CONFOULAN

**BUDGET ANNEXE PORTS ET LITTORAL
-DÉCISION MODIFICATIVE- ANNÉE 2011**

Monsieur Jean-Pierre Laulom, maire adjoint, expose :

“Mes Chers Collègues,

Considérant la délibération du 28 Février 2011 approuvant le Budget primitif 2011 « Ports et Littoral »,

Vu l'intégration des les comptes de Monsieur le Trésorier Principal d'Audenge des résultats issus de la clôture des comptes au 31 décembre 2010 des budgets annexes Port Ostréicole et Port de Plaisance,

Vu la nécessité de reprendre ces mêmes résultats dans les comptes du Budget Annexe « Ports et Littoral » de la Commune avant le 31 Décembre 2011,

Vu la lettre d'observation de la Sous Préfecture concernant l'approbation de la Décision Modificative prise en date du 26 Septembre 2011,

Je vous propose de bien vouloir, conformément à l'instruction comptable simplifiée M4, modifier le Budget Unique 2011 du Littoral comme suit :

Section d'Investissement		
	DÉPENSES	RECETTES
1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé :		279 075,10 €
001 : Déficit d'investissement reporté :	316 266,73 €	
2138 : Autres Constructions :	46 588,37 €	
TOTAL GENERAL :	362 855,10 €	279 075,10 €

Je vous remercie de votre accord.

**NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : D. HEREYRE, J. CONFOULAN, M. BERNIER
M. OSCADE,**

**Sur quoi, le conseil municipal, à la majorité des membres votants présents ou représentés :
APPROUVE les dispositions ci-dessus.**

Fait et délibéré en mairie,

Les jour, mois et an que dessus,
Au registre suivent les signatures



Pour copie conforme,

En mairie, le 19 décembre 2011

Le maire

PH. PÉRUSAT